

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE FORMIGUERES**

Date convocation 23/03/2018	Nombres de membres en exercice :	11
	Nombres de membres Présents :	8
	Nombres de membres Absents :	3
Date Affichage 23/03/2018	Nombre de procurations :	0
	Nombre de votants :	8

Séance du 28/03/2017

L'an deux mille dix -huit et le vingt-huit mars à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur LOOS Philippe, Maire ;

Présents : BRILLIARD M., CHEVRIER C., CICCARIELLO C., DOUMERGUE F., GOMES D., PERARNAUD C, POROLI F.

Absents excusés : VERGES B.

**Objet de la Délibération****APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET COMMUNAL PRINCIPAL**

Sous la présidence de GOMES Daniel, 1<sup>er</sup> adjoint, le Conseil Municipal examine le compte administratif du budget communal principal 2017 qui s'établit ainsi:

**Fonctionnement :**

Dépenses	944 579.76 €
Recettes (y compris 002)	1 302 963,66 €
Résultat de clôture :	358 383,90 €

**Investissement :**

Dépenses (y compris 001)	435 353.50 €
Recettes	533 942,97 €
Résultat :	- 98 589,47 €

Solde des restes à réaliser :	-183 971.82 €
Besoin de financement :	85 382.35 €

Hors de la présence de M. Philippe LOOS, Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget communal principal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Copie certifiée conforme  
A Formiguères, le 29 mars 2018.

Le Maire  
P. LOOS


